



**NOTE D'ORIENTATION &  
DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

**2017**

**SAINT-JOSSE-TEN-NOODE**

**SAINT-JOSSE  
SINT-JOOST**

## **2017**

Durant les deux dernières années de la législature, le Collège des Bourgmestre et Échevins entend consolider les résultats financiers et budgétaires obtenus dès la mi-législature tout en rencontrant autant que possible les besoins de plus en plus criants de la population en matière sociale et en faisant face aux tendances lourdes liées notamment à l'essor démographique.

Parallèlement, le Collège poursuivra son objectif de clarification et de maîtrise des finances communales et agira dans un souci de transparence renforcée en respectant l'ensemble des circulaires et instructions fournies par les autorités de tutelle.

Le Collège prévoit la stabilisation des dotations à la Zone de Police et souhaite travailler avec elle dans le sens d'un contrôle budgétaire plus efficace.

La dotation communale au CPAS est pérennisée grâce aux nouveaux apports financiers procurés par un taux d'occupation maximal de la maison de repos et malgré une aide sociale en légère hausse.

Enfin, le Collège continuera à encourager la modernisation de l'administration : le travail se fera dans le sens d'une responsabilisation accrue des départements dans la gestion et le suivi global des lignes budgétaires et des finances communales en cours d'année.

## **Axe économique**

### **1 Gouvernance publique moderne Moderniser le fonctionnement de l'administration**

Le Collège affirme depuis le début de la législature sa volonté d'améliorer le service rendu à la population tennodoise en modernisant ses services.

En 2017, le Collège orientera son action selon cinq axes stratégiques :

#### **Structurer l'administration par la révision de l'organigramme**

Le Collège se doit de doter l'Administration d'une structure qui lui permette de réaliser ses objectifs stratégiques et opérationnels.

En ce sens, le Collège travaille à la ré-actualisation de l'organigramme communal dont la dernière version date de 2002. Il s'agit notamment de disposer d'un organigramme complet, qui comporte un res-

ponsable à la tête de chaque département, et d'y instaurer un niveau dit de « middle management » intermédiaire entre les directeurs et les responsables de départements.

Il s'agit par ailleurs d'une étape indispensable à la réactualisation du statut pécuniaire.

### **Adopter une stratégie de recrutement en interne - mobilité du personnel - et en externe – recruter des profils nouveaux & politique de diversité -**

Dans la droite ligne du rapport PricewaterhouseCoopers (PwC), la commune de Saint-Josse-ten-Noode met en place une stratégie de recrutement double qui porte à la fois sur le recrutement de fonctions-clefs ou de personnes ayant des compétences-métiers spécifiques mais également de fonctions de « middle management ».

Le recrutement interne sera privilégié afin de favoriser une évolution de carrière méritée, et complété, à défaut de la présence des compétences requises dans l'Administration, par des recrutements externes.

Le personnel communal forme un ensemble riche de cultures différentes en raison, principalement, de la diversité de la population tenodoise, dont une large partie des agents communaux fait partie, mais aussi en raison d'une application rigoureuse du principe de non-discrimination lors des recrutements externes.

Les subsides octroyés dans le cadre de l'**Ordonnance visant à assurer une politique de diversité**<sup>1</sup> concernaient plus d'une quarantaine d'agents pour les années 2015-2016.

Il convient aussi de souligner que le service des Affaires sociales et de l'Égalité des Chances travaille actuellement avec la GRH et l'appui d'ACTIRIS, à la définition et la mise en place d'un « **plan diversité** », faisant écho au travail réalisé également en interne et portant sur la mobilité des agents communaux issus des quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale dont le taux de chômage de la population est égal ou supérieur à la moyenne régionale<sup>2</sup>.

### **Mettre en valeur les compétences internes existantes - développer les compétences par la formation avec un objectif d'excellence**

Afin d'assurer et d'améliorer constamment le service à la population, le Collège met en place une politique solide de formation, dans trois directions principales.

Tout d'abord, la **formation linguistique** est régulièrement mise en avant et concerne principalement le néerlandais, mais également l'anglais et le français. Saint-Josse-ten-Noode étant une des communes

---

1 Ordonnance du 04.09.2008 visant à assurer une politique de diversité au sein de la fonction publique bruxelloise (M.B., 19.09.2008), dite « Ordonnance Madrane ».

2 Sur base de données agrégées et selon une méthodologie scientifique.

bruxelloises où l'on retrouve le plus grand nombre de nationalités différentes, il appartient aussi à la Commune d'assurer à ses administrés une communication raisonnablement efficace afin de comprendre et traiter leurs demandes.

Par ailleurs, les compétences sont à la base des recrutements internes et externes. La réorganisation des services communaux passe nécessairement par une évaluation des compétences présentes, en interne, au sein de l'Administration.

Nous touchons ici à la réorganisation des services de la Commune telle que préconisée par le rapport PwC. Les années à venir dépendront des compétences nécessaires au fonctionnement performant de l'Administration qu'il s'agisse de compétences existantes ou recrutées.

Une fois un « **bilan de compétences** » interne réalisé et le nouvel organigramme entériné, un redéploiement du personnel communal pourra être réalisé et éventuellement complété avec des recrutements externes pour certaines fonctions clefs nécessitant un personnel compétent et expérimenté.

De façon générale, soulignons malgré tout que, dès à présent, les agents désireux d'être mutés le sont assez rapidement, après que toutes les précautions d'usage aient été prises<sup>3</sup>.

Dans un objectif d'excellence, le personnel pourra également **mettre à jour et développer ses compétences** par rapport à son profil, par la formation.

Notons à cet égard que la formation des directeurs et responsables de département gérant une équipe à trois niveaux a eu lieu au premier trimestre 2016. Elle concernait la gestion d'équipe, la gestion des conflits et la gestion des réunions et se donnait en deux parties. La seconde partie devrait être donnée avant l'été 2017.

## **Motiver le personnel en élargissant les possibilités de carrière**

Afin d'augmenter la motivation du personnel et l'attractivité de l'Administration dans les recrutements externes, le Collège souhaite faire évoluer le statut pécuniaire dans le sens d'une meilleure adéquation avec les niveaux de salaires pratiqués sur le marché du travail, notamment en offrant la possibilité au personnel d'évoluer dans sa carrière professionnelle au sein de l'Administration.

## **Renforcer la structure de l'administration par une politique raisonnée de statutarisation**

La statutarisation du personnel contractuel de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode suit la voie normale des besoins de l'Administration. Elle passe par l'organisation régulière et méticuleuse d'examens

---

3 Adéquation des compétences avec la nouvelle fonction, intégration à la nouvelle équipe, existence d'un remplaçant dont l'intégration à l'équipe est elle aussi réalisable, etc.

spécifiques. La mise en place du nouvel organigramme débouchera sur une série d'examens vers l'automne 2017.

Les conditions linguistiques préalables à la statutarisation restent les mêmes et les compétences du personnel en la matière ont peu évolué malgré les encouragements de l'Administration qui, depuis 2016, permet à ses agents de suivre des cours de néerlandais pendant les heures de travail à la Nederlands Academie afin d'obtenir le brevet « Selor ».

Un des objectifs les plus importants de cette seconde partie de législature sera de maîtriser les dépenses en personnel. Les augmentations prévues sont liées aux augmentations barémiques, à l'indexation des salaires et aux engagements minimums nécessaires pour faire fonctionner les nouvelles infrastructures, particulièrement les nouvelles crèches.

Les dépenses de pension sont stabilisées : en cette matière, le Collège suit les projections du gestionnaire de fonds, Ethias. Il est prévu que seuls les départs à la pension, seront remplacés.

## **2 Gouvernance publique moderne**

### **Améliorer la gestion et la perception des Recettes**

Créée fin 2015 par le Collège, la Cellule Taxes & Recettes s'occupe de la mise en place de la politique fiscale du Collège, du contrôle de la perception des subsides et des recettes en général.

En 2016, la Cellule a mené à bien la conclusion du Contrat visant à promouvoir le Développement économique local et régional<sup>4</sup> pour les années 2016 à 2018.

L'année 2016 a également été marquée par la suspension des enrôlements de la Taxe sur les chambres d'hôtel et de pension, à la demande de la Région, afin d'aider le secteur hôtelier qui a particulièrement souffert des retombées des attentats de novembre 2015 à Paris et de mars 2016 à Bruxelles.

Ce processus a abouti, début février 2017, à la suppression de ce règlement-taxe et à l'adoption parallèle de Centimes additionnels à la taxe régionale sur les Établissements d'hébergement touristique, perçus par la Région pour la Commune, dans le prolongement de la « City Tax » régionale.

Elle participe également à la mise en place, sous la houlette de la Région, de comptes de transit et d'un système de « cash pooling virtuel » visant à optimiser les flux financiers entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune, notamment au niveau de la perception de la « City tax » et, surtout, à diminuer les perturbations liées à la perception volatile des recettes fiscales.

Enfin, au niveau des Recettes, elle a formalisé la procédure concernant les « mises en non valeur », analysé le rendement des taxes communales et amélioré la budgétisation des recettes vers plus d'ob-

4 Appelé également « Fonds de compensation fiscale ».

jectivation.

En 2017, elle s'attachera plus particulièrement à :

- La mise en œuvre, en collaboration avec les Départements de la Mobilité et de l'Urbanisme, du règlement-taxe sur la non mise à disposition d'emplacements de parcage hors voirie accessoires aux entreprises économiques en dehors des heures de bureau ;
- La révision du règlement-taxe en matière de Propreté publique, notamment en vue d'améliorer le recouvrement de la taxe ;
- La coordination du contentieux fiscal et l'amélioration de son suivi, notamment par la mise en place de nouveaux modules informatiques de gestion (ONYX) ;

En matière de taxes également, il s'agit d'améliorer et de simplifier la communication avec le citoyen via la révision du contenu du site web communal en matière de taxes, notamment la mise en ligne des formulaires de déclaration et l'explication simple du processus fiscal pour les citoyens.

Enfin, le Collège veillera également à poursuivre, par l'intermédiaire de la Cellule Taxes & Recettes, son action en matière d'aide et de soutien aux départements gestionnaires de subsides en vue notamment de rechercher de nouvelles sources de financements, de professionnaliser la gestion des subsides existants en assurant leur cohérence, leur complémentarité et en favorisant une harmonisation des manières de travailler en la matière.

Le contrôle du recouvrement des subsides existants sera renforcé, tout particulièrement lorsqu'ils financent des projets de long terme.

### **3 Gouvernance publique moderne** **Rationaliser les bâtiments et le patrimoine communal**

Le processus de rationalisation des bâtiments communaux sera poursuivi et se concrétisera notamment par la vente et l'achat de biens immeubles. Ces opérations immobilières permettront d'augmenter les recettes communales et de faire face de manière plus sereine à divers engagements pris notamment dans le cadre des Contrats de quartier en cours qui demanderont la mobilisation de finances propres à la Commune.

Une série de biens et de bâtiments communaux feront l'objet d'une estimation réaliste, en adéquation avec le marché immobilier, dans la perspective d'être vendus.

Nous nous félicitons que le Comité d'acquisition du SPF Finances (CAIR) commence à rattraper son retard et puisse déjà traiter certaines demandes non-urgentes. La Commune a cependant dû, en parallèle, lancer plusieurs procédures de marchés publics, en vue de procéder à des évaluations de certains de nos biens immeubles.

## **4 Gouvernance publique moderne**

### **Communication, information et interactivité avec les citoyens**

La modernisation de la Gouvernance se traduit également au niveau de la Communication, tout particulièrement à Saint-Josse. Durant l'année 2016 et les années suivantes, le Collège s'est engagé à ne pas réaliser des changements très importants mais à accentuer son effort sur la mise en place opérationnelle de chantiers en cours.

#### **Accueil online**

Nous mettrons en ligne le site internet communal relifté durant l'année 2017 : il a été revu afin de renforcer l'inter-connectivité avec les citoyens. Il s'agit de la seconde étape de ce projet, la première étant la mise à jour des contenus du site qui a été réalisée en 2016.

Une version « responsive » du site web, pour supports mobile et tablette, a également été développée.

Le service Communication poursuivra sa démarche d'uniformisation et d'harmonisation de la signalétique communale pour qu'elle soit claire, simple, concise et facilite la visibilité des accès à tous (ex. signalisation des équipements et services, signatures mails, papeterie, uniformisation des documents administratifs, ...).

Il veillera également à la mise à disposition de supports papier (brochures,...) ou numériques pour toutes les démarches essentielles des citoyens dans leur quotidien.

Des contenus seront créés pour des bornes interactives qui seront mises à la disposition du public d'ici fin 2017.

#### **Harmonisation et renforcement de l'identité communale**

Le département Communication s'attachera à harmoniser et renforcer l'identité communale, notamment sa présence dans l'espace public via

- la pose de sigles « patrimoine communal », estampillage mobilier urbain, d'illuminations, de dispositifs d'habillage de chantiers, de panneaux d'infos numériques en led, ...
- la conception de matériel promotionnel et de sensibilisation comme des sacs réutilisables, des sets de tables, des clés usb, ballons ...

En outre, le département poursuivra son travail habituel de :

- création d'affiches, flyers, invitations, programmes, bâches, etc. ;
- promotion des événements communaux : présence sur le terrain, prises de vues, etc. ;
- réalisation du bulletin communal d'information (4-5 numéros par an) ;
- augmentation de l'interactivité avec les citoyens ;

- soutien et d'augmentation de la visibilité du travail des services communaux dans leur ensemble.

La promotion culturelle s'accompagne régulièrement de conseils scénographiques, de soutien d'impression des expositions ayant lieu dans l'Hôtel communal.

### **Vidéo, photos & réseaux sociaux**

Des capsules vidéos vont voir le jour dans le cadre du Contrat de quartier durable « Axe Louvain » afin de rendre compte des projets engagés comme la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, le projet Propreté, etc.

Une présence dynamique de la Commune sera également assurée sur les réseaux sociaux Facebook & Twitter : annonces culturelles, publication de photos, veille numérique. Elle est également présente sur tous les terrains et assure les prises de vues lors des événements.

## **5 Gouvernance publique moderne**

### **Simplifier les démarches du citoyen**

#### **Démographie**

La Démographie s'est donné pour objectif de moderniser et optimaliser le service aux citoyens en général et aux citoyens à mobilité réduite en particulier.

Cela se concrétise par un service assisté par des bornes électroniques interactives comme :

- La « Wait Box » ou « gestion de file intelligente », produisant des tickets avec codes-barres, destinée à gérer les flux de citoyens aux guichets.
- Pour l'impression et la commande de documents administratifs tels que composition de ménage, certificat de résidence.
- La « Show Box », une borne de communication qui fournira des informations sur les activités et services au sein de la commune.

Le Collège souhaite également décentraliser certaines de ces bornes interactives vers les CPAS et la Mission locale et également installer une cabine « Photomaton » dans le bâtiment central de l'Administration pour ses usagers.



## **La Cellule de simplification administrative**

Suite au lancement d'un processus régional de soutien à la simplification administrative via la création de l'Agence bruxelloise « Easy.brussels » et vu les échéances auxquelles la Commune devra très prochainement faire face en la matière, le Collège a souhaité créer une Cellule transversale de Simplification administrative au sein de l'Administration communale afin de promouvoir de manière permanente la simplification administrative dans toutes nos activités et missions.

En effet, le Collège se doit de mettre en place la structure communale qui permettra de rencontrer des défis urgents nés de la transcription en droit belge de Directives européennes, notamment celle concernant la « **facturation électronique** » qui doit être mise en place au niveau communal d'ici novembre 2019.

La Cellule a pour tâches principales en 2017 de concevoir, rédiger et faire approuver un **Plan communal de simplification administrative**, de collaborer avec la Région pour l'application de l'Ordonnance du 27/10/2016 visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes (**Open Data**) avec la désignation d'un « **Data officer** » communal, de mettre en œuvre une politique de sécurité de l'information au sein de la Commune et de désigner à cette fin un « **Conseiller en sécurité de l'information** ».

## **Axe fonctionnel**

### **6 Mieux vivre ensemble** **La politique d'aménagement du territoire & de rénovation des quartiers**

Le Collège entend pourvoir aux besoins de la population en termes de grandes infrastructures. Il mène ainsi une politique active de rénovation des quartiers selon plusieurs axes :

#### **Aménager le territoire**

L'étude sur l'**îlot Cudell** sera lancée : il s'agit de revoir l'agencement et les équipements de l'ensemble de l'îlot pour y abriter une crèche, une Salle de sports ainsi que les locaux de la Nouvelle École, le réaménagement de la rue des Deux Églises.

Le **Quartier Nord** fera l'objet de toutes les attentions du Collège.

Le chantier **Saint-Lazare** débutera à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017. La candidature de la Commune dans le cadre des Contrats de Rénovation Urbaine (C.R.U.) a été retenue et concerne le réaménagement du Quartier Nord.

#### **Rénover le bâti**

Le Collège entend également lutter contre la vétusté générale du bâti à Saint-Josse et, en ce sens, encourage fortement les propriétaires à rénover leur habitation. Pour les y aider, il est prévu de poursuivre le système des **primes à la rénovation** dans le cadre de la nouvelle Programmation de la Politique de la Ville 2017-2020 dont le dossier de candidature devrait être approuvé à la mi-2017.

#### **Augmenter les capacités d'accueil pour les enfants – crèches & écoles**

En 2017, deux nouvelles crèches sont inaugurées : celle de Liedekerke (18 places) sise rue de Liedekerke, 65-69 et celle située rue Linné-Plantes (36 places) .

Des travaux d'extension sont prévus pour l'École Arc-en-Ciel (accord ferme pour les subsides – permis obtenus).

## **Patrimoine communal**

### **Entretien, aménager - poursuivre, encourager & développer la qualité environnementale**

Le Collège inscrit bien entendu dans ses objectifs le maintien de son patrimoine privé et entamera différents travaux d'aménagements ou de rénovation d'installations existantes.

#### **Entretien le patrimoine communal**

Les travaux pour lesquels les permis d'urbanisme et les accords fermes en matière de subsides ont été obtenus, démarreront en 2017. Il s'agit notamment des travaux de rénovation des façades de la **Maison communale** et du **Commissariat de Police** de la rue de Bériot et de la **Piscine communale Saint-François** pour qu'elle puisse à nouveau ouvrir ses portes au cours du premier semestre 2018.

Dans les travaux dits « lourds », notons également qu'une mission d'étude sera lancée pour la réalisation de travaux d'aménagement de nouveaux bureaux pour le personnel du Garage communal et pour l'agrandissement d'espace de stockages. Un nouveau système de ventilation est prévu ainsi qu'un re-lighting.

Outre les investissements lourds détaillés ci-dessus, des projets d'aménagements, de rénovation, de mise en conformité et d'entretien sont planifiés.

#### **Les crèches, écoles & bibliothèques**

Un bureau d'étude a déposé un permis pour la rénovation et le réaménagement de la **Crèche néerlandophone**.

La mise en conformité de toutes les **écoles primaires francophones** sera poursuivie, tant en matière d'éclairage de secours, que d'alarmes incendies, pictogrammes de sécurité, plans, etc.

Afin d'améliorer les performances techniques des bâtiments scolaires, une étude est en cours pour remplacer les **chaudières** de plus de 20 ans, notamment au Lycée Guy Cudell, à l'École Delclef, l'Académie des beaux Arts, le Caveau, l'École néerlandophone, l'Académie de Musique et la crèche Potagère.

Une mission d'étude est en cours d'attribution pour **l'extension** de l'école Henri Frick dont l'attribution aura lieu en 2017.

Une étude est également en cours pour le réaménagement des **Bibliothèques** communales francophone et néerlandophone.

### ***Les Salles de sport***

Un marché de travaux sera lancé pour la réalisation des travaux de mise en conformité de la salle de sports **Mandela** suite à une étude découlant d'un audit technique du bâtiment existant.

Tout comme la salle de gymnastique de l'école Arc-en-Ciel, les **salles de gymnastique** des écoles Henri Frick et Delclef seront rénovées et ouvertes au public en dehors des heures de cours afin de permettre au plus grand nombre de faire une activité sportive dans les meilleures conditions.

La mission d'étude pour la rénovation du stade communal **George Petre** est en cours et sera attribuée en 2017.

### ***Le Cimetière***

Enfin, les Travaux Publics piloteront d'importants travaux de rénovation et d'aménagement du Cimetière communal pour le service État Civil / Inhumations dont, entre autres, l'extension et la rénovation complète du bâtiment administratif ainsi que la stabilisation et la rénovation des cryptes.

## ***Infrastructures et espaces publics*** ***Maintenir, poursuivre, encourager, développer la qualité environnementale***

Quelques grands projets importants pour Saint-Josse seront terminés en 2017.

La Région termine pour le moment les aménagements de la Place Rogier : les habitants et chalandes pourront se l'approprier après de nombreuses années de travaux.

Le permis pour le **réaménagement** de la partie de la petite ceinture comprise entre l'avenue des Arts et la place Quetelet et reprenant l'aménagement de la **chaussée de Louvain et la rue Scailquin** devrait être délivré courant 2017 avec un début du chantier en 2018.

Le Collège entame également en 2017 la concrétisation du projet de « **Mobilier urbain** » qui consiste en la création d'un service communal à part entière qui sera chargé de concevoir, fabriquer et installer divers éléments de mobilier dans l'espace public dans un esprit d'embellissement.

Le **nouveau programme de rénovation des voiries 2016-2018** sera défini en 2017. Le montant des travaux reste encore à définir. Après approbation, une mission d'étude sera proposée (travaux subsidiés soumis à permis 2017).

En matière de voiries également, seuls démarreront les travaux pour lesquels les permis d'urbanisme et les accords fermes en matière de subsides ont été obtenus, notamment les travaux de rénovation des rues du **Moulin, Vonck et Croisades** et du carrefour **Rivière/Verte**.

Les demandes de permis unique et de subsides ont été déposés en 2016 pour la rénovation du **Square Armand Steurs** dont le marché pour la réalisation des travaux sera lancé en 2017.

Un marché stock annuel (330.000€/an) pour les modifications de voiries ne nécessitant pas de permis d'urbanisme sera également lancé en 2017. En 2017, d'importantes réparations seront réalisées pour les voiries suivantes : rue Saint François, l'impasse rue de la Prairie et un aménagement PMR au 57, rue Godefroid de Bouillon.

Notons enfin que le charroi automobile communal est en cours de renouvellement depuis 2016 et s'oriente toujours davantage vers l'acquisition de **véhicules électriques** qui présentent de nombreux avantages.

## ***Prévention – Vivre ensemble & Cohésion sociale Plus proche des citoyens***

### **Prévention**

Le service de Prévention a opéré sa restructuration, entamée dès 2013 dans le sens d'un redéploiement dans les quartiers, la présence renforcée de personnel dans les rues et l'espace public, le renforcement des liens avec la population, tant dans le cadre des permanences sociales, du soutien scolaire que des activités d'ancrage avec les jeunes et lors des événements publics destinés à la population locale.

Les perspectives pour les années à venir sont liées tant aux choix politiques locaux qu'à l'évolution des cadres de financement.

Les pouvoirs subsidiants de la Prévention se situent au niveau régional avec le Plan local de Prévention et Proximité (PLPP), pour un montant annuel de 2.371.515 € (2016-2019) et au niveau du SPFI avec le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention<sup>5</sup> (PSSP) avec un montant annuel de 589.811 € (2014-2017). Les montants accordés dans le cadre du PLPP ont globalement augmenté mais ont de fait absorbé l'ancienne convention dite « Sommets européens » et la partie « Politique des Grandes Villes » liée au financement du personnel des gardiens de la paix pour la sécurisation des parcs.

Globalement, les montants disponibles sont similaires à ce qu'ils étaient dans les années précédentes.

---

5 PSSP Comprend une convention principale ainsi que ce l'on nommait le « Contingent complémentaire » affecté à du personnel « Gardiens de la Paix ».

## **Vivre ensemble - Cohésion sociale & Citoyenneté**

La contribution du dispositif associatif local de Cohésion sociale<sup>6</sup> et celle du département de la Prévention permettent, de manière complémentaire et cohérente, de renforcer le Vivre ensemble et d'assurer la protection de ce primat indispensable à la vie sociétale.

Dans le cadre des projets associatifs du **Contrat communal de cohésion sociale**, subventionnés par le Service Public Francophone Bruxellois<sup>7</sup>, les opérateurs répondent aux besoins des publics par le biais de priorités, comme l'apprentissage du français pour adultes, le soutien à la scolarité, les permanences socio-juridiques, les actions de Vivre ensemble pour tous.

La relation aux personnes dans le contexte associatif procure à chacun l'expérience participative de la citoyenneté au-delà du soutien à la démarche individuelle et administrative.

Dans sa dimension transversale et collective, ce travail social de proximité favorise notamment la mixité sociale, générationnelle, culturelle et de genre.

Le dispositif associatif local est le partenaire privilégié tant de l'Enseignement que des autres services communaux, dans le champ de leurs compétences respectives.

Outre le plan quinquennal de cohésion sociale 2016-2020, nous disposons, depuis 2014, d'un budget communal sur fonds propres pour la **réalisation de projets autour de la cohésion sociale/ la citoyenneté/ la diversité culturelle**, en partenariat avec des associations tennoodoises et plus particulièrement celles qui ne sont pas membres du Contrat communal de cohésion sociale précité.

L'objectif est là aussi de renforcer le dialogue interculturel et le Vivre ensemble, notamment en permettant aux minorités culturelles locales de se faire connaître via des projets et actions soutenus par la Commune.

### ***Propreté publique Poursuivre les efforts***

Depuis le début de la législature, le Collège ambitionnait de rendre les espaces publics plus propres et a pour ce faire développé diverses actions définies dans le cadre du Plan Propreté communal « Saint-Josse Net 7j/7 ».

De nombreuses actions ont été réalisées au niveau d'une communication spécifique à la Propreté publique<sup>8</sup>, au niveau du personnel par l'engagement de cinq balayeurs et d'un encadrant, au niveau des

---

6 Dispositif coordonné par le département des Solidarités Locales et Internationales (DeSLI), constitué par les axes Cohésion sociale/Vivre ensemble/Citoyenneté, Égalité des Chances et Relations internationales.

7 Plan quinquennal de cohésion sociale 2016-2020.

8 Calendrier collecte- brochure propreté- flyers thématiques- panneaux incivilités- journée propreté- nouvelle signalisation parc à conteneurs- présentation des services offerts à de nouveaux habitants.

acquisitions de matériel lourd<sup>9</sup>, de matériel pour les balayeurs<sup>10</sup> et de mobilier urbain<sup>11</sup>.

Au niveau de l'espace public, 350 corbeilles publiques équiperont le territoire, des distributeurs de sachets canins ont été placés à proximité des canisites.

Une collaboration fructueuse avec le SRU dans le cadre du Contrat de Quartier Axe Louvain s'est instaurée en vue du placement de containers et de bulles à verres enterrés. Des collaborations extérieures se sont renforcées, notamment avec l'APB : la subvention annuelle a été doublée en 2016 par rapport à 2015, utilisation Allo-pro<sup>12</sup>, des actions ciblées commune/ABP ont été réalisées (commerces chaussée de Louvain), les contrats d'enlèvement des déchets pour les écoles ont été actualisés.

Le service lui-même a fait l'objet d'une petite réorganisation notamment avec la reprise du balayage les samedi et dimanche matin en plus de l'après midi, l'amélioration du service d'enlèvement à domicile, le renouvellement du permis d'environnement du parc à conteneurs et la mise en place d'une « Cellule Répression » qui a mis en place un cadre permettant le suivi et la poursuite des incivilités.

Plusieurs acquisitions sont encore prévues : un véhicule utilitaire léger avec benne basculante, un véhicule pour l'épandage et travaux divers, un pigeonnier contraceptif, des sanisettes, etc.

L'accent sera mis sur des animations et visites sur la thématique « Propreté pour les écoles », bulles à verre enterrées, l'interdiction des sacs plastiques, les pieds d'arbres, le compost et, enfin, la révision du règlement-taxe.

## ***Grenelle de la Mobilité à Saint-Josse***

Au niveau de la Mobilité, le Collège travaillera selon plusieurs axes en 2017 :

### **L'axe piéton**

Suite aux résultats du relevé du Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (PAVE), le **plan piéton** est en cours d'élaboration par le bureau d'études en charge du Grenelle de la Mobilité : il déterminera les voiries sur lesquelles effectuer des travaux et le type d'aménagements à réaliser.

Le projet de « rangs piétons accompagnés » entre l'Académie des Beaux-Arts et deux écoles primaires (la Nouvelle école et l'École Arc-en-Ciel) est prolongé avec prise en charge financière des accompagnateurs de rangs.

---

9 Une petite balayeuse – 1 camion compacteur de moyenne capacité ( commandé ) -1 chariot élévateur ( commandé ).

10 Nettoyeurs haute pression- souffleurs- petit matériel de balayage.

11 Cendriers extérieurs – corbeille de tri pour les écoles- éteignoirs de cigarettes ( encore à placer ).

12 Outil de communication permettant aux Communes d'être en contact direct avec l'Agence Bruxelles-Propreté et de l'informer de tout problème en lien avec la propreté publique comme des problèmes de collectes, d'entretien de bulles à verre, dépôts clandestins sur les voiries régionales, ...

## **L'axe vélo**

Afin de remplir nos obligations dans le cadre du Plan de Déplacement Entreprise (PDE), les stationnements vélos à l'attention du personnel de l'administration doivent être mis aux normes : un local sera aménagé à cette fin. L'entretien annuel des vélos électriques communaux est prévue ainsi que la mise à disposition d'un kit de réparation vélo et des activités vélos pour le personnel de l'administration.

La commune souhaiterait par ailleurs acquérir deux vélos électriques supplémentaires ainsi que cinq boîtes vélos supplémentaires, en sus des huit déjà placés. De ce point de vue, la reprise de la gestion des boîtes vélos placés sur la commune par l'ASBL Cyclo sera étudiée. Des pompes à vélo urbaines seront placées dans l'espace public.

L'audit de la politique cyclable (Bypad) est en cours. Celui-ci débouchera sur un **Plan vélo**, avec un plan d'investissement et de réalisation de travaux à court et moyen terme pour compléter la politique vélo de la Commune.

## **L'axe automobile – routes & stationnement**

En 2017, l'extension des zones 30 est au programme ainsi que la mise en place d'un Plan d'Action Communal de Stationnement (P.A.C.S.) par un bureau d'étude externe.

Un intervenant externe réalisera un relevé de la signalisation en vue d'élaborer un règlement complémentaire général sur la circulation routière.

Le contrat de mobilité JO 020 prévoit la surveillance par la zone de police de l'axe Madou/Chaussée de Louvain aux moments d'affluence (la région soutient financièrement les zones de police par l'intermédiaire des communes).

## **L'axe sensibilisation**

La Journée sans voiture sera organisée comme chaque année ainsi que, dans le courant de l'année, des animations de sensibilisation à l'attention des usagers tennoodois au sujet de la mobilité telles que le forum de la mobilité, une soirée d'info park-sharing, la journée d'inauguration du nouveau mobilier vélo, etc.



## **7 Vivre dans la dignité**

### **Des logements de qualité pour tous**

Au fil des années, le logement reste un défi majeur de la Commune dans un contexte de croissance démographique et de précarité de la population.

Ici également, le Collège oriente son action dans le sens d'une croissance du service rendu au locataire afin de lui faire bénéficier d'un ensemble de mesures qui lui permettent d'augmenter son pouvoir d'achat et de vivre dans un environnement mieux sécurisé et mieux adapté à sa situation de vie.

#### **Habiter dans un environnement plus confortable & sécurisé**

Le Collège poursuit l'objectif de rénover entièrement chaque logement proposé à la location. Au fil de l'occupation, le locataire peut émettre le désir de vouloir changer ou améliorer son habitat et, ce, sans que le propriétaire soit légalement contraint d'effectuer les transformations souhaitées.

Dans cet ordre d'idées, le Conseil communal a approuvé le 19 mai 2016 le Règlement relatif aux demandes de travaux d'embellissement et de confort des logements communaux. Dorénavant si un locataire décide d'entreprendre des travaux de confort (une cuisine, salle de bain, etc.), il peut, sous certaines conditions, faire une demande d'intervention au service du Patrimoine locatif qui intervient à hauteur de 80% de la facture totale des travaux avec un plafond de 2.000,00€ en gratuité de loyers.

Par ailleurs, le Collège poursuit ses objectifs en matière de **sécurisation des biens et des personnes** et plus particulièrement d'équipement des immeubles d'habitation de caméras et de badge d'entrée<sup>13</sup>. Il travaille à étendre ce système à d'autres immeubles qui sont pour l'instant en cours d'identification.

#### **Augmenter le parc locatif & poursuivre sa rénovation**

La Commune a réceptionné quatre nouveaux logements rue de Liedekerke, 66.

Par ailleurs, elle a entrepris le remplacement, subsidié à 100% par la Région de Bruxelles-Capitale, de pas moins de 214 châssis de fenêtres dans différents immeubles de la Commune<sup>14</sup>. Ce travail de rénovation se poursuivra en 2017 avec le remplacement de 90 autres châssis<sup>15</sup>.

---

13 Les immeubles bénéficiant de ces installations sont : rue des Deux Eglises, 105, 109 & 133 ; rue de la Pacification, 1 ; rue de la Poste, 2 ; rue du Mérimos, 1b et 1c ; rue Saint-François, 57 ; rue Dekeyn, 1, Parking Amédée Lynen.

14 Il s'agit des châssis des étages 2 à 5 de l'immeuble 57, rue Saint-François.

15 Pour les châssis des étages -1, 0 et 1 de l'immeuble 57, rue Saint-François. Subsidiation à 100% par la Région de Bruxelles-Capitale.

Le Collège a réceptionné en mars 2017 quatre nouveaux logements rue de Liedekerke dont un PMR (personne à mobilité réduite ) de 2 chambres.

### **Simplifier la communication avec les locataires**

Comme évoqué dans le point sur la Simplification administrative, le Collège entend faciliter la communication avec ses locataires également et a mis en place un **système d'avertissement par SMS** comme mode de communication privilégié : le locataire peut ainsi prendre un rendez-vous, recevoir des informations ou un accusé de réception lorsqu'il a demandé une intervention, être averti annuellement pour renouveler son dossier.

## **8 Un nouveau souffle pour la politique de l'emploi et l'économie locale**

### **L'emploi**

La Commune se félicite que les bureaux d'ACTIRIS, de Bruxelles-Formation et du VDAB, situés dans la « Tour Astro » aient pu ouvrir leurs portes au public faisant de ce lieu le pôle emploi le plus important de la Région bruxelloise.

Cette installation constitue une reconnaissance indirecte de la position stratégique du territoire tennoodois en matière de politique de formation et d'emploi. Plusieurs projets communs entre ACTIRIS et la Commune sont en cours.

La Commune se félicite également que l'EPFC (école de promotion sociale) vienne s'installer prochainement au 19 avenue de l'Astronomie et accueille un nombreux public.

C'est également une opportunité politique au niveau commercial, pour renforcer l'économie présente et, par conséquent, l'emploi des commerçants tennoodois : de nombreux visiteurs foulent le sol tennoodois qui a, là également, bénéficié de son accessibilité aisée en transports en communs.

### **L'économie locale**

Pour favoriser le commerce local, le département des **Classes Moyennes** continuera à organiser d'une part, des réunions régulières de contact et de proximité avec les commerçants des différents noyaux commerciaux de la commune et d'autre part des braderies : en 2017, pas moins de six brade-

ries seront organisées<sup>16</sup> afin d'intensifier la promotion du commerce local.

Une première **braderie** sera organisée courant du mois d'avril dans le quartier Brabant-Prairie en partenariat avec la Commune de Schaerbeek. La deuxième braderie se tiendra dans ce même quartier au mois d'octobre 2017. Deux autres braderies sont organisées aux mois de mai et de septembre Chaussée de Louvain, Place Saint-Josse et dans ses environs. Quant aux deux dernières braderies elles auront lieu également dans le courant du mois de mai et septembre Chaussée de Haecht – rue du Méridien également en collaboration avec la Commune de Schaerbeek.

Le Service des Classes Moyennes organise également le **Village de Noël** sur la Place Saint-Josse. De nouveaux commerçants de l'axe Louvain ont émis le souhait d'améliorer cet événement raison pour laquelle ce village de Noël est coordonné en partenariat avec les associations des commerçants de la commune.

Par ailleurs, la Commune a pris l'initiative de favoriser la visibilité des commerces horeca en autorisant, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, des **terrasses extérieures étendues sur les parkings** en voirie, afin d'accueillir leur clientèle sur ces terrasses saisonnières.

La **Journée du Client** est organisée pour favoriser la relation entre le client et le commerçant. Les commerçants indépendants fêtent leurs clients, les remercient pour leur confiance et leur offrent une petite surprise : un thé, un dessert, voire parfois une ristourne sur leurs achats.

L'Échevin des Classes Moyennes de Saint-Josse, qui souhaite soutenir et conforter les commerçants indépendants, réalise ainsi deux objectifs : remercier massivement les clients pour leur fidélité au petit commerce et souligner l'importance socio-économique des indépendants dans la commune.

Enfin, le Collège favorise le commerce local d'instaurer la gratuité du premier 1/4h de stationnement.

## **9 Un développement touristique cohérent et attractif**

Pour faire découvrir des quartiers, des architectures, des commerces de Saint-Josse aux nombreux touristes de passage entre le Parc Royal et le Parlement européen, la Commune poursuit la mise en place de la « Promenade des dessinatrices et des cultures d'Europe », concrétisée par deux fresques murales en 2017 dont une de Claire Bretecher.

La Commune continuera à mettre en valeur et à accentuer la visibilité des lieux touristiques qui se si-

---

<sup>16</sup> Six braderies en 2017 au lieu de trois habituellement.

tuent sur son territoire, notamment par l'organisation ou la participation à diverses activités comme la 10<sup>e</sup> édition du concert Gospel à l'Église Saint-Josse, la Fête de l'Iris, Églises ouvertes, etc.

La Commune se réjouit que la Place Rogier ait été officiellement reconnue comme Zone touristique.

La Commune continuera à sensibiliser la Région et le Fédéral pour que d'autres zones situées ailleurs sur le territoire soient également reconnues comme Zones touristiques.

## **10 Un système éducatif performant – Petite enfance**

La Commune de Saint-Josse se trouve confrontée de plein fouet au « boom démographique ». Il s'ensuit une planification rigoureuse de travaux de construction et d'aménagement de plusieurs « sites » scolaires.

### **Petite enfance**

En matière de politique de la Petite enfance, le Collège poursuit plusieurs objectifs.

#### **Qualité de l'accueil et service de proximité**

Afin d'améliorer la qualité d'accueil et d'assurer des services de proximité, il veille à ce que son personnel spécialisé ait la possibilité de suivre plusieurs journées de formation et de supervision qu'il organise en collaboration avec l'Échevinat et l'ONE.

Le service Petite Enfance continuera également à travailler en étroite collaboration avec les partenaires de la Coordination communale du secteur de la Petite Enfance de Saint-Josse. Comme les années précédentes, la CPE organisera des conférences, des débats et des formations qui sont autant d'occasion pour le personnel d'étoffer et développer ses compétences et connaissances.

#### **Créer de nouveaux équipements collectifs**

La Commune investit l'avenir et veut mener une politique ambitieuse en matière d'accueil de la petite enfance. Le contexte de croissance démographique renforce les besoins de places d'accueil pour les enfants, besoins auxquels la Commune tente de répondre dans la mesure de ses capacités, en sus de son investissement déjà important.

Actuellement, quatre crèches sont installées.

En 2017, deux nouvelles crèches seront inaugurées celle de Liedekerke (18 places) sise rue de Liede-

kerke, 65-69 et celle de Linné-Plantes (36 places) .

Afin de pouvoir bénéficier des subsides pour les frais de fonctionnement, la commune a répondu à l'appel à projet dans le cadre du Plan CIGOGNE III, volet 2 de l'ONE et pour l'achat du premier ameublement la commune a rentré une demande de subvention à la COCOF.

## **Gestion financière et cohérente sur le plan budgétaire**

Le Collège a la volonté de mettre en place une meilleure gestion financière des milieux d'accueil francophones.

Il veille également à prendre dans les crèches les mesures nécessaires pour diminuer la consommation d'énergie (avec le soutien du département des Travaux publics), éviter le gaspillage alimentaire, veiller au tri des déchets, etc.

# **11 Soutenir les familles**

## **Proposer un accompagnement social adapté**

La commune est au service de tous ses habitants et propose un accompagnement social adapté à chacun.

La Direction des Affaires sociales et des Solidarités reprend sa place au sein de l'Administration afin de mener une politique sociale plus globale et relever d'innombrables défis, comme le renforcement continu des liens sociaux et la lutte proactive pour l'inclusion sociale, puisant sa force dans son fonctionnement en transversalité, complémentarité et réseautage.

Ses publics cibles sont la jeunesse<sup>17</sup>, les familles vues dans leur ensemble, avec leur vécu et quelle que soit leur composition, et les autres habitants dans le besoin, personnes en situation de handicap, seniors, ..., sans discrimination de genre, d'âge, de langue ou de culture.

Dans un esprit de neutralité, d'égalité et de responsabilisation, la Direction des Affaires sociales et des Solidarités a pour finalité de garantir à tous les habitants l'accès au bien-être et à l'épanouissement personnel, à travers l'accueil, l'information et l'orientation, l'échange de paroles et la concertation, pour permettre à chaque personne de (re)trouver sa place dans la société<sup>18</sup>, travailler dans l'intérêt collectif<sup>19</sup> et rallier la cohésion sociale<sup>20</sup>.

---

17 A savoir les filles et garçons de 12 à 25 ans.

18 Lutte pour l'inclusion sociale, notamment dans le cadre des politiques relatives à l'Egalité des chances

19 Citoyenneté, démocratie participative, solidarité.

20 Diversité et réalité transculturelle, rencontre et vivre ensemble.

Les actions les plus porteuses du « Vivre ensemble » sont celles qui favorisent les rencontres des **fa-milles** dans leur diversité.

La **Fête des Familles**, fruit d'une judicieuse collaboration inter-services<sup>21</sup>, est désormais un moment privilégié de rencontre pour les familles tennodoises. Elle a lieu chaque année aux alentours de la mi-mai, à l'occasion de la journée internationale des familles et propose des activités variées et interactives, à la fois ludiques et culturelles, pour tous les publics !

La version 2017 sera célébrée au « Quartier Nord » le 14 mai 2017.

Le département des Affaires sociales base également son efficacité en matière de soutien aux familles sur son partenariat avec la Maison de la Famille. La subvention annuelle qui lui est allouée, est utilisée pour toute une série d'activités sociales qui favorisent la Cohésion sociale de la population : des visites, des attractions socio-culturelles, sportives, culinaires et musicales.

Par ailleurs, la Maison de la Famille rend possible l'accès du public à un encadrement social, une aide budgétaire, un service d'aides familiales, à des repas quotidiens et à un jardin rénové récemment.

## **12 Une politique en soutien à la jeunesse, à la culture et au sport**

### **Soutien à la jeunesse**

Concernant la politique de la Jeunesse, celle-ci met le dialogue au coeur de ses actions et davantage après les actualités récentes qui ont marqué les jeunes et leur famille. Le service jeunesse a l'ambition d'aider les jeunes à évoluer positivement dans la société. Il apporte ce cadre approprié et professionnel en renforçant "l'estime de soi" à travers des activités marquantes et valorisantes. Pour ce faire, le département a été réorganisé afin d'offrir un cadre structuré et plus dynamique. Une priorité est donnée à la professionnalisation de l'encadrement dans toutes ses initiatives.

### **Soutien à la culture**

Les activités récurrentes qui ont suscité un vif intérêt se poursuivront tels que le rendez-vous annuel du Oh!Festival qui amène la culture à la rencontre de tous les citoyens; mais aussi le concert annuel au Botanique qui fait la promotion de la diversité sur son territoire. Ainsi à travers la reconnaissance

---

21 Collaboration entre les Services/Départements des Affaires sociales & Solidarités, de la Jeunesse, de la Culture et de la Prévention.

des cultures minoritaires présentes sur son territoire, le Collège pose un acte politique fort qui permet d'éviter le repli sur soi et ses dérives identitaires.

Un nouveau festival verra le jour, le « LOL Festival » qui aura lieu vers le mois septembre. Il s'agit d'un festival destiné à mettre en avant de la scène de jeunes humoriste bruxellois.

## **Soutien au sport**

Le Collège veut poursuivre son action pour que le sport soit accessible à tous, quelque que soit sa condition sociale. Il veut agir pour qu'il soit vecteur d'épanouissement et d'intégration, agir pour qu'il soit le véhicule de valeurs positives.

La politique sportive est une priorité et se traduit entre autres par le renforcement de l'accessibilité du sport pour tous via les « **chèques sport** » dont le montant maximum sera porté à 250 € en 2017<sup>22</sup> et l'amélioration de conditions matérielles nécessaires à la pratique sportive. C'est dans cet esprit que le Collège a souhaité implanter des **engins de fitness** dans certains espaces publics ainsi que des **engins d'agilité** pour les plus jeunes dans les parcs communaux.

Les aînés ne sont pas oubliés en la matière puisqu'un nouveau cours de gym pour **seniors** est organisé à la salle G. Cudell et une journée multisports pour les seniors à la salle Mandela.

Il consacre également des moyens financiers importants à la rénovation de salles de sports ou de gymnastique dans les écoles.

L'année est émaillée de plusieurs **événements sportifs**, notamment deux journées multi-sports pour les élèves des écoles au stade G. Petre, l'Iriscup, le Festival Culturel et Sportif Anatolie.

## **13 Un renforcement des relations internationales et de la coopération**

En parallèle avec sa politique de Solidarité internationale, le Collège développe des partenariats avec d'autres villes dans le cadre des Relations internationales et de la Coopération. Il s'agit essentiellement de renforcer l'échange de bonnes pratiques dans différents domaines, entre autres le social.

Le Collège s'implique également dans la Coopération au développement en soutenant des initiatives humanitaires dans les pays du Sud et sur son territoire dans le cadre de la solidarité Nord/Sud et de la coopération pour sensibiliser voire impliquer les citoyens tennodois à travers son Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud.

---

<sup>22</sup> Au lieu de 200 € précédemment.

## ***Coopération internationale***

Au niveau international, la Commune renouvelle son partenariat avec le Maroc pour cinq ans, de 2017 à 2021, via les subsides du Programme fédéral de Coopération International Communal (CIC).

Le partenariat avec les Philippines sera également poursuivi : une mission par an est prévue pour réaliser le suivi du partenariat et mettre en œuvre l'accord de coopération signée en 2015. Le projet est subsidié par le Gouvernement flamand.

Enfin, la Commune de Saint-Josse-ten-Noode a adhéré en 2015 au Réseau des Autorités Locales belges pour la Palestine et conclura très prochainement un nouveau partenariat avec une municipalité de Jérusalem-Est en Palestine.